

StartUp HPC Challenge 2018 - StartCompute

Règlement du concours

1. Objet du concours

Bienvenue à la 1ère édition de StartCompute. Un concours lancé et organisé par l'Institut de Calcul Intensif de l'Ecole Centrale de Nantes.

Ce **Startup HPC Challenge** vise à soutenir les start-ups et les PME innovantes installées en Pays de la Loire dans leur accès au calcul haute performance. L'Institut de Calcul Intensif proposera un accompagnement personnalisé aux projets lauréats sur une durée de 1 an.

La date limite de dépôt des dossiers fixée initialement au ~~vendredi 24 août 2018 à 23h59 CET~~ a été reportée **au lundi 1er octobre 2018 à 12h00pm CET**

2. Eligibilité

Le concours StartCompute challenge est ouvert aux Start-ups et aux PME mettant sur le marché un produit ou un service technologique innovant à destination des entreprises ou des collectivités et est composé d'une seule catégorie de projets calcul.

Le nombre d'utilisateurs par équipe est libre.

Procédure de soumission

- Chaque responsable d'équipe est invité à s'enregistrer au préalable sur sciencesconf.org
- Les dossiers de candidature sont ensuite à soumettre **obligatoirement** en ligne sur <https://startcompute.ec-nantes.fr>
- Vous recevez un message de notification lorsque votre dépôt est effectif.

Important : seules les candidatures déposées sur le site startcompute.ec-nantes.fr seront évaluées. Aucune candidature reçue par voie courrielle ou postale ne sera étudiée.

3. Calendrier

Echéances	Phases
2 juillet 2018	Lancement du challenge
1er octobre 2018 à midi	Clôture des candidatures reportée
10 octobre 2018	Annonce d'une shortlist
19 octobre 2018	Pitch et remise des prix
1er janvier 2019	Début de l'accompagnement des projets lauréats

4. Procédure de sélection

Critères de sélection

- Excellence scientifique
- Excellence technique
- Qualité d'implémentation
- Impacts sociétaux identifiés

Modalités de sélection

Le jury composé de personnalités scientifiques et techniques procédera à une sélection en 2 temps :

- **Sélection d'une *short-list* de projets** sur la base du dossier de candidature.
Sont évalués à ce stade :
 - la pertinence du projet
 - la nécessité d'un accompagnement
 - le besoin en ressources de calcul
 - l'existence d'un marché pour le type de calcul proposé
 - le potentiel applicatif
- **Présentation orale "pitchée" des finalistes** réalisée devant le jury et en public lors d'une journée événement.

5. Prix

A l'issue des pitches, deux prix seront décernés : un **Premier Prix** et un **Prix "Coup de Cœur"** dotés respectivement d'un million d'heures-cœur et de 500.000 heures-cœur.

Prestations d'accompagnement proposées aux lauréats

- Accompagnement collaboratif sur mesure par une équipe support pendant 1 an ;
- Aide à la parallélisation et à l'optimisation d'un code ;
- Aide au portage et débogage de code ;
- Découverte de nouvelles technologies en utilisation d'un supercalculateur ;
- Attribution de ressources de calcul sur le supercalculateur le plus puissant en région Pays de la Loire de sa catégorie (une machine de classe Tiers-2 dotée de plus de 6300 cœurs de calcul fournissant une puissance max de l'ordre de 200 TFlops avec une ferme de cartes accélératrices graphiques GPU NVIDIA pour de la visualisation 3D)
- Support technique et scientifique.

Le projet devra être réalisé dans l'année. Les projets lauréats accèdent au prix sous forme de prêt d'honneur. Un contrat moral sera mis en place avec cette équipe.

6. Contact

Pour toute demande d'information complémentaire : startcompute@ec-nantes.fr